

Octobre 2023

# Fil D'INFO



## ÉDITO

Chers Gallardonnaises,  
chers Gallardonnais,

Comme tous les Français et leurs institutions, la ville de Gallardon a été fortement impactée par l'inflation ces deux dernières années, notamment par l'explosion des coûts de l'énergie. Cette augmentation a toutefois été limitée grâce aux achats groupés d'électricité et de gaz portés par le syndicat Energie 28, qui permettent une meilleure mise en concurrence et des économies d'échelle.

Par ailleurs, au lieu de se replier sur elle-même en attendant des jours meilleurs, **Gallardon a souhaité maintenir - et même accélérer - sa politique d'investissement** : travaux d'isolation des bâtiments communaux, rénovation des systèmes de chauffage, passage en LED de l'éclairage public... Tous ces travaux permettent de réduire nos consommations d'énergie, ce qui permet **d'économiser les deniers publics et de prendre soin de notre environnement**.

Prochaine étape importante : la rénovation complète de l'ensemble immobilier situé place du Jeu de paume et rue de la herse. Ces travaux permettront de revoir complètement l'isolation des bâtiments (mairie, police municipale, bibliothèque, salle du préau, ...) dont les performances thermiques médiocres ne correspondent plus à notre époque. Ce projet amènera également à rénover et agrandir la bibliothèque, et ouvrir et amé-

nager la cour intérieure pour le public, afin de vous proposer une offre culturelle toujours plus riche et un confort accru d'utilisation.

La réouverture de la salle polyvalente rénovée, rebaptisée « espace des oseraies », permet d'ailleurs d'engager dès aujourd'hui une **programmation culturelle variée** : musique, théâtre, danse... nous vous invitons à consulter la rubrique *Agenda* en fin de ce Fil info pour découvrir l'offre de cette fin d'année 2023. La programmation 2024 est en cours d'élaboration. Bien évidemment, l'espace des oseraies reste largement disponible aux associations, écoles, et particuliers pour leurs événements.

Votre municipalité porte nombre d'autres projets résolument tournés vers l'avenir, mais elle n'en oublie pas **l'histoire et le patrimoine de Gallardon**. Après presque deux ans d'attente, la Commune vient enfin d'obtenir les accords administratifs et budgétaires nécessaires pour engager un diagnostic complet de son église, en vue de l'élaboration d'une programmation pluriannuelle de travaux de rénovation. Les partenariats financiers dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg se finalisent, en 2024 la Commune vous présentera les travaux à réaliser dans le cœur médiéval.

Dans l'attente, chers Gallardonnaises, chers Gallardonnais, je vous adresse mes salutations dévouées.

Votre Maire, **Yves MARIE**

# TRAVAUX

## Enfouissement des réseaux

La Commune de Gallardon, s'appuyant sur le syndicat mixte « Energie Eure-et-Loir » qui assure la maîtrise d'ouvrage, procède depuis ce mois de septembre à d'importants travaux :

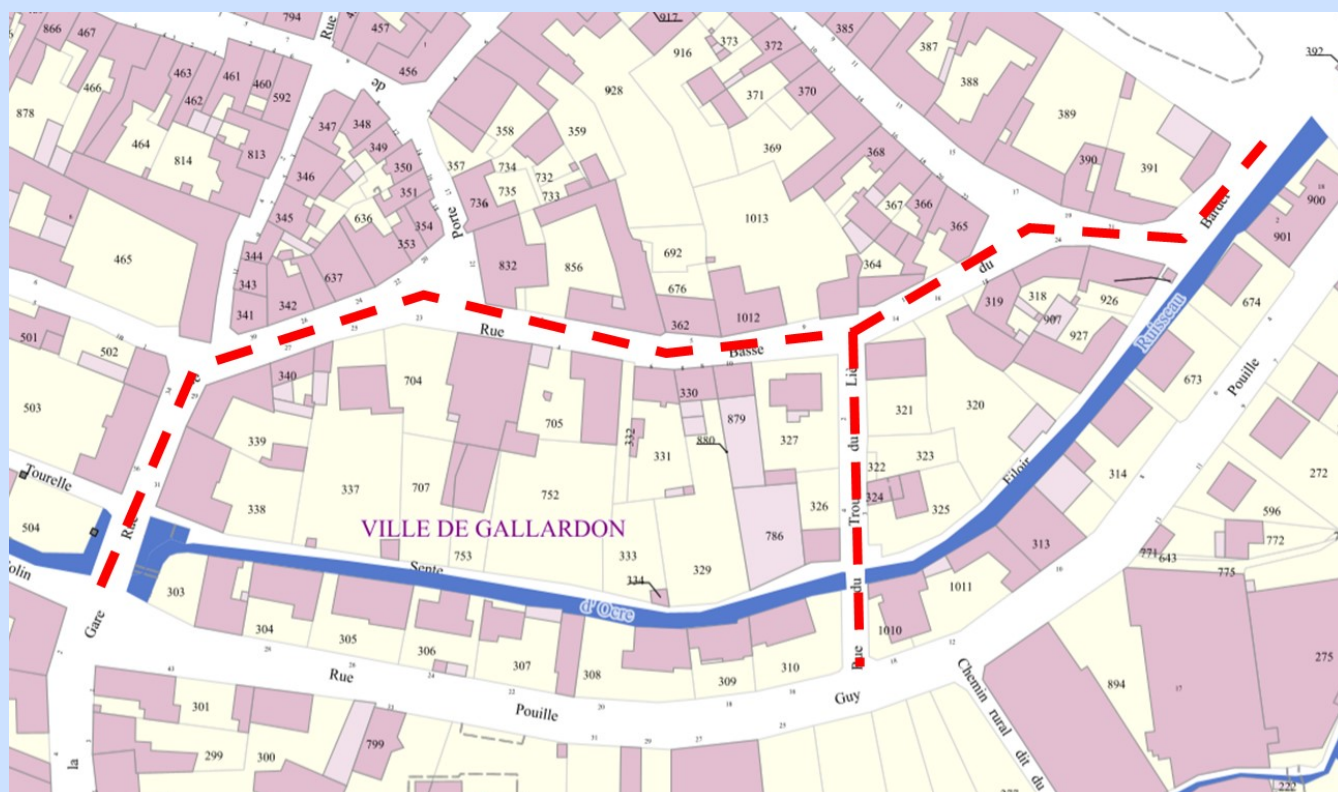
- Rue de la Porte de Chartres (bas)
- Rue Notre Dame (bas)
- Rue Basse du Bardet
- Rue du Trou au lièvre.

Il s'agit de l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité basse et moyenne tension, de télécommunication, et d'éclairage public. Le coût du chantier est d'environ 300 000€, subventionné à plus de 78%.

En améliorant les caractéristiques techniques des réseaux, l'enfouissement des lignes aériennes constitue un facteur de sécurisation et d'amélioration de la qualité de la distribution. Il permet également d'améliorer l'environnement et l'esthétique urbaine trop souvent défigurés par les lignes aériennes.

Le chantier, débuté en septembre, durera environ 3 mois. Les travaux de finition, notamment la dépose des poteaux, la pose des nouveaux éclairage et la réfection de voirie, devraient être réalisés début 2024.

Les rues concernées sont barrées par tronçon, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place. Sauf exceptions ponctuelles, les riverains peuvent toutefois continuer à accéder à leur domicile matin et soir.



## **Extension de la zone d'activité St Mathieu**

L'extension de la zone d'activités Saint Mathieu, dans le prolongement du supermarché existant, est en cours. Il s'agit à terme sur 9,8 hectares de réaliser une extension de la zone polyvalente à dominante industrielle et artisanale pour accueillir des petites et moyennes entreprises. Un front commercial devrait émerger le long de la RD 28. 7,6 ha sont des terrains cessibles qui permettront de commercialiser 12 à 15 lots de 3 500 à 7 500 m<sup>2</sup> chacun. Les 2,2 ha restant sont consacrés à la voirie, aux bassins de rétention des eaux pluviales, et aux espaces verts.

L'opération est réalisée par la Communauté de Communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France, qui détient aujourd'hui la compétence développement économique, en partenariat avec la Commune. La Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir (SAEDEL) assure la maîtrise d'ouvrage.



Première entreprise à s'implanter, ALDI construit actuellement son futur magasin en vue de son déménagement. Un projet de motoculture et d'outillage de jardin est également à l'étude, il devrait voir le jour en 2024. La future gendarmerie sera également installée dans cette zone, elle devrait être opérationnelle en 2026.

En amont des opérations, des fouilles archéologiques ont été réalisées début 2023 par le Département, et ont mis au jour des vestiges néolithiques. Le site de fouilles a été visité par les élèves de l'école élémentaire Emile Pottier, et une conférence a été organisée à la salle polyvalente le 8 mars dernier.



## **Eclairage public - Passage au 100% LED**

La Commune de Gallardon compte 687 points lumineux sur le domaine public. A ce jour, 327 sont déjà en technologie LED.

En partenariat technique et financier avec le syndicat Energie Eure-et-Loir, Gallardon procède au passage en LED des 360 points lumineux restants, actuellement au sodium. Les travaux sont en cours.

D'ici quelques mois, la Commune sera ainsi éclairée en 100% LED, ce qui présente un important avantage économique (réduction des factures d'électricité) et environnemental (meilleure efficacité énergétique, réduction nette des consommations, diminution de la pollution lumineuse dans l'intérêt notamment de la faune nocturne, ...).



## **Agrès sportifs**

La Commune procède à l'installation d'agrès sportifs et de loisirs, en accès libre pour toute la population, sportive ou moins sportive, jeune ou moins jeune !

En 2022, 2 sites ont été équipés, le city stade et la Grande voirie. Fin 2023 / début 2024, ces 2 sites feront l'objet d'équipements supplémentaires. Le Chemin de Paris (ancien court de tennis) et l'espace de la Butte Loreau seront à leur tour équipés.

Il est également prévu la pose de panneaux d'accueil et d'information.



# Création et rénovation d'équipements municipaux

## *En avant la culture !*

### Espace de musique

Installé au-dessus du centre technique municipal à Germonval, le nouvel espace de musique a été entièrement réalisé par les agents techniques de la Commune : cloisonnement, isolation, électricité, plomberie, peinture... Ce nouvel équipement, actuellement occupé par l'association de musique *Espace libre*, a fait l'objet d'une attention particulière en termes d'isolation thermique et acoustique. Il est ouvert au public depuis septembre 2022 et donne entière satisfaction à ses utilisateurs !



### Salle polyvalente – Espace des oseraies

Construite dans les années 1980, la salle polyvalente devait faire l'objet d'une réhabilitation complète (réfection totale du bâtiment, isolation, mise aux normes électriques et sanitaires, ...). En janvier 2023, après 2 ans de fermeture, la salle a été réouverte au public. Elle est désormais parfaitement isolée, chauffée par un système de géothermie, ventilée, et dispose d'un système de refroidissement pour les fortes chaleurs. La décoration a été entièrement revue. Un effort particulier a été mis en œuvre en terme d'acoustique, ce qui permet aujourd'hui de l'utiliser comme une vraie salle de spectacle.

La rénovation du bâtiment a également été l'occasion d'acquérir de nombreux équipements neufs : équipements de cuisine, tables et chaises, équipements audiovisuels ...



Ces travaux ont par ailleurs permis de requalifier l'ensemble du site : démolition de l'ancien garage « Labbé », aménagement des espaces verts et des abords, ouverture sur le parc des Oseraies.

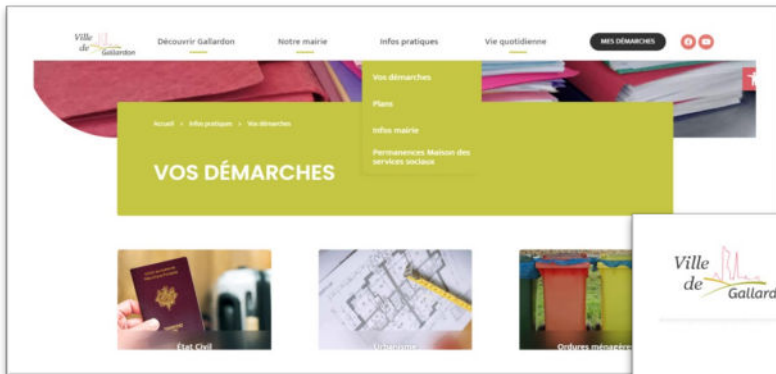
Le conseil municipal, afin de donner un caractère plus actuel et plus qualitatif à la salle suite aux travaux de réhabilitation réalisés, et en anticipation de l'offre culturelle proposée, l'a renommée « espace des oseraies ».



## Nouveau site internet

Votre site internet fait peau neuve !

Venez découvrir le nouveau site internet de la Commune [www.ville-gallardon.fr](http://www.ville-gallardon.fr). Dans les prochaines semaines, une application (sur Apple store ou Google play) vous permettra notamment de vous abonner aux notifications de la mairie. Actualités, alertes, ... vous ne manquerez plus aucune information !



Face au départ des deux médecins généralistes installés 11 place du Jeu de paume, la Commune a fait le choix d'acquérir ces locaux médicaux libérés pour bénéficier d'un cabinet immédiatement disponible pour accueillir un nouveau praticien, dans l'attente de la réalisation du projet de Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) porté par la communauté de Communes.



C'est ainsi que **la Commune accueille depuis fin 2022 le Dr Gaston SOW OUKARA, médecin généraliste.**

Consultations au cabinet 11 place du Jeu de paume avec et sans RDV, téléconsultations, RDV au 02 37 84 00 14 ou [www.maiia.com](http://www.maiia.com)

### Implantation d'une nouvelle gendarmerie

Le Président de la République a annoncé début 2022 la création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie sur le territoire national. Les Préfets des départements, en lien avec les Commandants des groupements départementaux de gendarmerie, ont été chargés d'instruire les dossiers de candidature. Cinq communes ont postulé en Eure-et-Loir.

**Le 2 octobre 2023, le Président de la République a publié la liste des Communes retenues, parmi lesquelles figure celle de Gallardon.**

Notre Commune verra donc s'installer une nouvelle gendarmerie, dans l'extension de la zone d'activité Saint Mathieu. Dans l'attente, dès les prochains mois, cette brigade pourrait être provisoirement installée dans des locaux municipaux existants.

La situation particulière de Gallardon, commune en croissance et en limite d'Ile-de-France, au carrefour des grands axes de communication, ont été des atouts déterminants pour notre candidature. La disponibilité immédiate des locaux et surtout celle du terrain à bâtir, propriété de la Communauté de Communes, ont également constitué des arguments importants.

Il s'agit de saluer l'engagement de toutes les personnes et les services qui ont contribué à ce résultat, en particulier Guillaume Kasbarian, Député de notre circonscription, et le Président de la Communauté de Communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France, qui avec le Maire ont saisi début 2023 le Ministre de l'intérieur. Il convient également de remercier les services de gendarmerie et de préfecture qui ont soutenu et instruit le dossier.



# ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Désormais le Relai petite enfance (RPE) « Graine de bambins » et le Temps d'éveil enfants-parents « Pré En Bulles » vous reçoivent au **9 chemin de Paris** dans des locaux rénovés ! Le site accueille également l'association des assistantes maternelles pour leur regroupement hebdomadaire.

Ces nouveaux locaux plus grands et plus accessibles permettent un accueil de meilleure qualité, en attendant la construction du futur « pole enfance » qui sera implanté rue des Cavaliers, près de l'école élémentaire.

**Nouvelle  
adresse !**

Renseignements : Kateline CRISTINA, Educatrice de jeunes enfants, 06.37.79.11.20  
ou ramgallardon@porteseureliennesidf.fr

## Le Relais Petite Enfance « Graine de Bambins »

Ce service est à destination des familles, des enfants, et des professionnels de la petite enfance.

Il a pour rôle d'intervenir en guichet unique, en renseignant les familles sur toutes les questions relatives à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants (inscription en crèche, liste des assistants maternels etc...).

Il accompagne les professionnels de la petite enfance, assistantes maternelles indépendantes et gardes à domicile, en leur proposant une information administrative, en facilitant le départ en formation, en valorisant la profession, en accompagnant dans les pratiques professionnelles.

Il propose aux enfants et à leur assistante maternelle des matinées d'éveil permettant à chacun de se rencontrer et de partager des moments autour d'activités variées.



## Le Temps d'éveil Enfants-Parents « Pré En Bulles »

Le Temps d'éveil Enfants/Parents le « Pré En Bulles » est un lieu convivial de jeu, de rencontre, et de parole avec d'autres parents, des futurs parents, et des professionnels accueillants.

Le « Pré En Bulles » accueille gratuitement et sans inscription **les mercredis matins de 9h30 à 12h** (hors vacances scolaires) les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un ou deux parents.

## Accueils périscolaires

Jusqu'au 31 décembre 2023, les accueils de loisirs périscolaires sont gérés par la Commune.

A compter du 1er janvier 2024, les accueils périscolaires (matins et soirs scolaires) et extrascolaires (mercredis et congés scolaires) seront gérés par la communauté de Communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France.

Les structures :

Accueil de loisirs maternel « Les petits loups », place du Jeu de paume (3-6 ans) : tiloupsgallardon@orange.fr ou 02 37 90 95 51

Accueil de loisirs élémentaire « Les grands loups », rue des cavaliers (6-11 ans) : centreprimaire@orange.fr ou 02 37 35 36 54.

# ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ

## RAPPEL DES RÈGLES

### Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

### Chiens

Pour apprécier la compagnie de nos animaux domestiques et respecter le bien-être de tous, il est nécessaire d'appliquer certains principes :

- Eviter les aboiements répétés pour la tranquillité du voisinage,
- Sur la voie publique :

Ne pas laisser divaguer les animaux domestiques et tenir constamment les chiens en laisse, ramasser les déjections, museler les chiens s'ils appartiennent à la 1ère ou à la 2ème catégorie ou s'ils présentent un comportement agressif (pour rappel un chien « de catégorie » doit faire l'objet depuis le 1er juillet 1999 d'un permis de détention à solliciter en Mairie).



## MÉMO-TRI

### TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

#### TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE



#### TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023



#### TOUS LES CARTONS ET PAPIERS



#### TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



#### LES BONS RÉFLEXES

Emballages :

- ✓ vidés
- ✓ non lavés
- ✓ non imbriqués
- ✓ en vrac

#### TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



### Déchets - Brûlage

Comme le stipule l'article 84 du règlement sanitaire départemental d'Eure et Loir, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, ainsi que des végétaux par les particuliers sur leur propriété et jardins, est interdit tout au long de l'année.

En effet ces brûlages troublent le voisinage voire la circulation, sont à risque d'incendies, et émettent des particules qui participent à la dégradation de la qualité de l'air.

Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à polluer autant que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente !

Il existe des solutions alternatives : compostage, broyage, ou dépôt aux déchetteries les plus proches.

# AGENDA CULTUREL ET SOLIDAIRE

## A venir :

- 20 octobre : concert chant/guitare, Rosa M (Arts en scène)
- 8 novembre : atelier CCAS confection de boîtes solidaires
- 2 décembre, théâtre Scena Befana « Le repas des fauves »
- 16 décembre, spectacle enfance « Graine de vie »



## TRIBUNES D'EXPRESSION

### Liste majoritaire

Chères Gallardonnaises, Chers Gallardonnaï, Voici 3 ans que vous nous avez accordé votre confiance sur la base d'un programme précis et réaliste, pour lequel nous tenons jour après jour nos engagements.

Toutes nos actions se poursuivent avec une triple préoccupation visant à :

- Maîtriser nos dépenses de fonctionnement pour avoir la capacité financière d'engager des investissements utiles à la Commune et ses habitants ;
- Prendre en compte l'impact environnemental de chaque projet et utiliser au mieux les technologies disponibles pour préserver nos ressources ;
- Continuer d'apporter notre soutien aux nombreux services de proximité présents sur la Commune (commerces essentiels, professionnels de santé, activités sociales, culturelles et sportives), afin de préserver la qualité de vie de notre territoire.

Il en va ainsi pour : la rénovation énergétique des bâtiments communaux (salle polyvalente passée en géothermie), la transformation de l'éclairage public (technologie LED), les aménagements notamment routiers pour améliorer la sécurité, le développement du marché du dimanche avec l'accueil de nouveaux commerçants, l'organisation d'événements variés accessibles au plus grand nombre et rencontrant un vif succès (Festivoise, fête médiévale, marché Fermier, Jazz de Mars, Halloween, conférences, animation des fêtes de fin d'année, ...)

Malgré le démarrage de notre mandat dans un contexte de crise sanitaire, puis la survenance d'une guerre en Ukraine qui a bouleversé l'économie mondiale et créé une bulle infla-

tionniste, nous tenons le cap, nous avançons, et restons déterminés à tenir nos engagements. Nous vous avons dit ce que nous allons faire, et nous faisons ce que nous vous avons dit.

Nous poursuivons ce travail avec la même détermination pour mener à bien et jusqu'au bout ce programme, convaincu qu'il permet de bien gérer le présent tout en préparant l'avenir.

Cette mission, uniquement à votre service, nous la poursuivons afin de continuer à faire de Gallardon une commune pour tous où il fait bon vivre.

L'équipe d'Un Avenir pour Gallardon

### Listes d'opposition—Elus hors liste

Les groupes d'opposition ont décidé de parler d'une seule voix.

La majorité se glorifie encore dans ce bulletin abondamment illustré, mais de quoi ? Quels éloges mériterait-elle alors que notre ville va de plus en plus mal et que notre centre-ville se meurt, on ne s'y sent même plus en sécurité.

A part un projet pompeux de pôle culturel cachant juste la rénovation onéreuse de la mairie, le projet centre bourg est au point mort, aucun projet d'urbanisme ni de végétalisation du centre-ville, rien sur les mobilités douces et un manque évident de volonté politique pour promouvoir des commerces.

Quel triste Avenir pour Gallardon.

Vous partagez ce constat ? Aidez-nous, venez assister à un conseil municipal !

Vous y verrez une majorité entravée, face à un maire qui décide seul de tout, et une opposition qui s'exprime et que l'on cherche par tout moyen à museler.